

**LEADER 2023-2027**  
**GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne**  
**FICHE PROJET**

**Promouvoir le vignoble millénaire des Ardoisières de Cevins, un travail de mémoire pour les générations futures**

Réf. appel à projet	501-AURAGAL012-FA3-AAP3.1_2
Réf. Objectifs	<p><i>Stratégique</i> : Faire mieux connaître la biodiversité, les ressources et milieux naturels pour mieux les valoriser et concilier les usages</p> <p><i>Opérationnel</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser la biodiversité, les paysages, sauvegarder le patrimoine naturel et prévenir des conflits d'usages dans les milieux naturels ;</li> <li>• Améliorer la connaissance, la conciliation des usages</li> </ul>

Date rédaction doc	19/02/2026	Planning prévisionnel projet	1 <sup>er</sup> octobre 2026 – 30 mars 2027
--------------------	------------	------------------------------	---

Porteur de projet (statut)	<b>Commune de Cevins</b> (public)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input checked="" type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input checked="" type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

**DESCRIPTIF DU PROJET ET REPONSES AUX ENJEUX SPECIFIQUES DE L'APPEL A PROJET**

**Contexte : présentation du porteur de projet, genèse du projet**

Cevins est une commune de Basse Tarentaise de 750 habitants. Son emprise part des rives de l'Isère à 400m d'altitude et s'étend sur les versants sud-ouest du massif du Beaufortain jusqu'au sommet du Grand Mont à 2686m. La situation géographique de ce vignoble est particulière car il est implanté au plus proche d'un grand axe de circulation et il est ainsi très visible.

Le verrou glaciaire constitué de micasciste qui coupe la vallée est un élément incontournable du paysage. C'est le berceau rocheux qui accueille un vignoble millénaire d'une **superficie totale de 10 hectares dont 8 hectares plantés**. Une caractéristique remarquable de ce site réside dans sa **structure en terrasses intégrant 3.5 kilomètres de murs en pierres sèches**.

Sa réhabilitation a débuté en 1998 par le regroupement de 450 parcelles de 250 propriétaires en un **groupement foncier viticole** dont 60% est géré par cette entité et les 40 autres pourcents par la commune. Une fois défriché, le coteau a été replanté avec des cépages traditionnels de Savoie qui sont bien adaptés au site. L'exploitation du vignoble a été confiée à M. Michel Grisard, un viticulteur travaillant en **biodynamie** puis c'est Brice Omont qui a pris le relais avec la même philosophie. Il en découle **un travail à l'ancienne sans mécanisation**. Par exemple, le sol reste herbacé et les labours sont réalisés en traction animale avec une charrue.

D'un point de vue historique et patrimonial, la colline est également un site unique. Il a tout d'abord été un lieu privilégié pour contrôler les allers et venus le long de l'Isère. Le château du Chagney situé sur un promontoire au cœur du vignoble est le témoin de cette époque moyenâgeuse au cours de laquelle les seigneurs de Cevins gardaient l'accès de la vallée de la Tarentaise. Le sanctuaire Notre Dame

des Neiges domine le coteau et on y accède par un chemin de croix composé de typiques petits oratoires restaurés en 1980 par le peintre cevinois Charles Rigotti. Il existait jusqu'en 1950 une exploitation d'ardoises située à 2000m d'altitude sur le territoire de la commune. Ces dernières, d'une qualité exceptionnelle, recouvrent notamment une partie du musée du Louvre, du château d'Annecy et bien entendu les toits de certaines bâtisses du village de Cevins ainsi que certains sartos rénovés au sein du vignoble.

Ce site fragile est en constante évolution, au gré des aléas climatiques et de la fréquentation régulière par les promeneurs. Un entretien régulier est nécessaire pour la préservation du domaine. Ce site du plus haut intérêt patrimonial mérite un projet d'ampleur pour conserver son identité et protéger sa mémoire.

### **Objectifs du projet**

- Préserver l'avenir du vignoble
- Valoriser le côté patrimonial
- Communiquer auprès des habitants et touristes sur le fonctionnement du vignoble, son histoire, etc.



### **Actions prévues dans le cadre de LEADER :**

- Restaurer les murs en pierres sèches du vignoble ;
- Entretenir et valoriser les sartos en utilisant les pierres récupérées sur le site pour les murs et les ardoises de Cevins pour les toitures ;
- Maintenir en état les clôtures, les portails et portillons empêchant l'intrusion de prédateurs pour la vigne ;
- Défricher régulièrement les buissons, ronces, plantes invasives aux abords de la vigne ;
- Défricher des zones arborées afin d'optimiser l'ensoleillement et d'exploiter de nouvelles surfaces de plantation ;

- Créer des dépliants d'information à destination des visiteurs, les associer à une signalétique minimaliste sur le site ;
- Associer les enfants de l'école primaire de la commune en projet sur la construction d'un circuit de découverte sur ce dépliant.

**Publics cibles :**

- Habitants de Cevins ;
- Etablissements scolaires (venus de tout le territoire d'Arlysère : collèges et lycées) ;
- Touristes (groupes de randonneurs, sorties patrimoine, curistes de La Léchère, ...) ;
- Sportifs pratiquant la course d'orientation (carte FFCO) ;
- Exploitant du vignoble.

**Résultats attendus** (« nous aurons réussi si ») :

Par l'intermédiaire de ce projet, nous visons l'objectif suivant : la fréquentation raisonnée et douce du site par des promeneurs conscients de l'intérêt patrimonial, des enjeux viticoles et de la fragilité du site. Toutefois, une augmentation de la fréquentation sans une sensibilisation n'aurait pas de sens. Si cette démarche de sensibilisation est efficace, le vignoble sera mieux compris et mieux respecté. Le vignoble devenu plus attrayant aura pour vocation de devenir un site touristique incontournable de Basse Tarentaise.

**Suivi-évaluation envisagés :**

Le nombre de dépliants mis à disposition des promeneurs aux points d'accès du vignoble sera un chiffre clé pour déterminer la fréquentation du site (de la même manière que les dépliants du Parcours d'Orientation Patrimonial Permanent édités et vendus par la Maison du Tourisme des Pays d'Albertville).

**REPONSES AUX AUTRES CRITERES D'EVALUATION**

**Valeur ajoutée et articulation par rapport à l'existant :**

Le vignoble sera plus attrayant, plus visible, plus sécurisé pour l'exploitant comme pour les promeneurs. Le vignoble perdurera dans le temps. Les surfaces cultivées seront agrandies, les abords du vignoble seront dégagés. Le bâti sera mis en valeur (les sartots).

Les promeneurs auront une meilleure connaissance de leur territoire (pour les locaux comme pour les visiteurs). Ils veilleront à ne pas dégrader ce site fragile en connaissance de cause.

Les actions actuelles et ponctuelles de protection, de sécurisation, d'information et d'entretien (corvées d'entretien effectuées par des membres du groupement et des bénévoles deux fois par an) seront épaulées par la concrétisation des objectifs attendus à l'issue de ce projet.

Le site ne sera plus uniquement identifié au coteau viticole. Il intégrera la dimension patrimoniale (château, ardoisière, viticulture, site religieux).

**Concertation, approche partenariale :**

- Le Groupement Foncier Viticole, l'exploitant et la commune œuvrent de concert de manière harmonieuse dans l'élaboration de ce projet et des actions évoquées ci-dessus.
- A la fois la région et le département sont des partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent financièrement depuis la (re)naissance du vignoble en 1998.
- La mise en valeur du site a déjà été engagée en partenariat avec la Maison du Tourisme des Pays d'Albertville en 2024 lors de la conception du dépliant du Parcours d'Orientation Patrimonial Permanent (172 exemplaires vendus à ce jour). A savoir que la maison du Tourisme

du Pays d'Albertville dispose de 3 points d'accueil avec contact privilégié avec la population locale et touristique, soit 40 000 visiteurs par an en moyenne. Elle assure la promotion du territoire via les réseaux sociaux Facebook et Instagram, soit une communauté de 8 000 personnes. Elle gère un site web, avec plus de 150 000 visiteurs annuels et elle édite un guide pratique chaque année en 10 000 exemplaires. Autant d'outils dont pourra bénéficier la commune de Cevins pour communiquer sur son projet une fois achevé.

- Le travail de valorisation du patrimoine est engagé en partenariat avec les établissements scolaires du territoire : école de Cevins, Collège Saint Paul.
- Les guides de la FACIM proposent régulièrement des visites non seulement sur le site du vignoble mais également dans les autres sites patrimoniaux de la commune (église classée, N.D. des Neige, Château du Chagney...)

#### **Innovation :**

En marge de l'AOP Vins de Savoie, le vignoble des Ardoisières de Cevins classé en IGP tente de se faire un nom propre et de donner un visage novateur à l'image que l'on peut se faire de la viticulture en Savoie.

C'est également le seul vignoble en activité en Basse Tarentaise.

Innovation dans la mise en œuvre de l'opération : Les enfants de l'école de Cevins seront pleinement associés à l'élaboration du circuit et du contenu du dépliant.

#### **Prise en compte de la transition énergétique et écologique :**

Par sa démarche de culture en biodynamie sans mécanisation, elle s'inscrit parfaitement dans les grands axes de développement d'une agriculture durable respectueuse des sols et des habitants.

C'est un site atypique, le seul vignoble encore en activité sur le territoire de la Basse Tarentaise.

La plupart des familles de Cevins avaient des vignes et aujourd'hui ce vignoble est l'âme du village.

Grâce à la réhabilitation de ce vignoble, des emplois ont pu être créés et d'autres pérennisés.

**Une documentation plus complète (multimédia) est disponible en ligne sur le site internet de la commune de Cevins ( [www.cevins.fr](http://www.cevins.fr) )**

### **ASPECTS FINANCIERS**

**Montant prévisionnel du projet global (€ HT) : 23 808€**

**Taux de l'aide LEADER sur le montant global du projet : 80 % [condition éligibilité > 30%]**

#### **Type de dépenses**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Uniquement fonctionnement   | <input type="checkbox"/> Uniquement investissement              |
| <input type="checkbox"/> Mixte < 70 % Investissement | <input checked="" type="checkbox"/> Mixte > 70 % Investissement |

#### **Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide (€ HT)**

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
80 %	20 %	100 %
19 046.40 €	4 761.60 €	23 808 €

#### **Détails des dépenses**

- Restauration murs : 13 220€ HT
- Défrichage : 8 232 € HT
- Conduite de groupe : 1 200 € HT
- Conception graphique dépliant : 1 156 € HT

**Version avant audition**